

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(2)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Joneaux-Canivet, 5 décembre \[1849\]](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Joneaux-Canivet, 5 décembre [1849]

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Joneaux-Canivet](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 décembre 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Joneaux-Canivet](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

### Description

RésuméGodin annonce à Joneaux-Canivet qu'il a crédité son compte d'une remise de 12 F sur le prix d'une cuisinière acquise l'année précédente. Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin informe Jonneaux-Canivet qu'il détient un reçu du

syndic de la faillite Degon pour une somme d'un montant de 110 F due par Jonneaux-Canivet à Degon ; Godin lui remettra ce reçu quand Jonneaux-Canivet lui aura versé la somme.

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Degon \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---